

prepa en droit 2eme semestre

Par **tris24**, le **30/10/2019** à **20:27**

bonsoir, j'aimerais intégrer une prépa en droit, mais je ne pourrais pas intégrer le premier semestre je voulais donc savoir si cela pose problème
merci d'avance pour votre réponse
cordialement Tristan Aumond

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/10/2019** à **07:56**

Bonjour

Pourquoi vouloir intégrer une prépa ?

Par **Zénas Nomikos**, le **31/10/2019** à **21:28**

Bonjour,

je ne savais pas qu'il existait des prépas en droit. Dans le privé peut-être?

Préparation pour intégrer une L1?

Il existe la capacité en droit à BAC-2.

Cordialement.

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/10/2019** à **22:44**

Malheureusement ça existe et ce sont de véritables pompes à frics qui profitent du stress des néo-bacheliers qui se sentent perdu face au système universitaire.

Par **Zénas Nomikos**, le **01/11/2019** à **09:56**

Bonjour,

un bon moyen serait peut-être de faire le Bac puis une capacité en droit pour ensuite intégrer une L1 en étant déjà préparé par la capacité qui dure deux années avant le bac.

Evidemment c'est du temps et de l'argent mais c'est peut-être moins cher qu'une prépa privée.

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/11/2019** à **11:20**

C'est très discutable ! J'ai eu parmi mes étudiants des personnes qui sortaient de capacité et elles n'étaient pas mieux préparées au système universitaire. C'était même parfois le contraire puisqu'en capacité les enseignants n'avaient pas les mêmes exigences pour certains exercices. Les étudiants avaient le réflexe de faire comme on leur avait appris en capacité sans lire les guides méthodologiques qui sont distribués en début d'année. Résultat les notes obtenues sont catastrophiques

C'est bête à dire mais le meilleur moyen d'entrer dans le rythme universitaire, c'est tout simplement de se mettre au boulot dès le départ et pour cela il faut :

- Relire régulièrement son cours dans toutes les matières
- Faire tous les TD sérieusement et essayez de participer activement lors des séances
- Se rendre au tutorat dès les premières difficultés.

Après il faut reconnaître un avantage à la capacité, c'est que l'élève aura déjà une première idée si le droit lui plait ou non. Cela dit, il ne faut pas oublier qu'un étudiant qui va directement en LD1 et qui se rend compte dès les premiers jours qu'il n'accroche pas, pourra se réorienter. Il est également possible de se réorienter entre deux semestres.

Par **Zénas Nomikos**, le **01/11/2019** à **15:04**

Bonjour,

Jean-Louis Debré a commencé en capacité à Paris Deux et il a fini docteur en droit.

Une fois j'ai fait inscrire un étudiant en capacité en droit après qu'il ait échoué au bac eh bien il a fini par obtenir une licence professionnelle en droit notarial.

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/11/2019** à **15:14**

Certes, la capacité c'est formidable pour les personnes qui ne sont pas titulaire du bac et qui veulent faire des études supérieures.

En revanche, ce serait une perte de temps pour un bachelier, qui a meilleur temps de s'inscrire directement à la fac.

Je ne critique pas la capacité en tant que telle, mais plutôt la forme de l'enseignement qui est loin des exigences universitaires et cela peut dérouter certains étudiants.